

Le Mot du Maire

Bulletin municipal d'Asnois

AOÛT 2018 * Bulletin N° 24

Alors que l'été et le temps des vacances touchent à leur fin, votre bulletin municipal vous arrive empli des évènements qui ont marqué cette saison. Comme d'habitude, le comité des fêtes d'Asnois a participé grandement à l'animation du pays avec les traditionnelles fêtes de printemps, du 13 juillet, de la « fan zone » et de la St Loup. La commune a organisé le traditionnel 14 juillet dans la cour de la mairie. Cette année, deux associations nous ont demandé de les recevoir le temps de deux concerts classiques à l'église. De même, notre jeune équipe d'archéologues a prévu de revenir pour continuer ses recherches et nous les faire partager. Tous ces évènements permettent de faire vivre « autrement » la commune.

La vie n'est pas faite que de fêtes. Le conseil a apporté son soutien dans la lutte contre la menace des fermetures des urgences de l'hôpital de Clamecy (démission du maire, refusée par le préfet, vote d'une motion de soutien, lettre à la Ministre de la Santé et participation aux différentes réunions et manifestations). Ce point d'actualité nous permet, s'il en était besoin, de nous rendre compte des menaces qui pèsent sur le monde rural qui une fois de plus, et à une plus grande vitesse, est vidé de ses services et de ses structures. Derrière tout cela, c'est notre cadre de vie qui est menacé et ce sont les projets d'investissement des collectivités qui ne trouvent plus de sources de financement. Avec la communauté de communes et avec les partenaires qu'il nous reste, je lutte malgré tout, avec le conseil municipal, pour que notre commune puisse continuer sa politique de travaux structurants.

Vous pouvez compter sur notre implication.

Christophe Deniaux

Contact : ✉ 5 rue du Château – 58190 ASNOIS
☎ 03 86 24 28 33
@ communeasnois@wanadoo.fr

Horaires : le lundi, de 9 h 00 à 12 h 00
le vendredi, de 18 h 00 à 19 h 30
et sur rendez-vous.

Compte Administratif 2017

Cette année à nouveau, le compte administratif se solde par un résultat globalement excédentaire de **44 789,87 €**. C'est notamment grâce à la section de fonctionnement (avec un résultat positif de 19 274 €) que nous parvenons à ces bons chiffres. La recherche permanente de subventions dans le cadre des opérations d'investissement et la maîtrise des coûts de fonctionnement nous donnent ces résultats qui nous permettent de prévoir des travaux d'investissement plus lourds ultérieurement.

Les réalisations :

- ✚ *Restauration des anciens registres d'état civil* (montant : 3 597 € de dépenses et 1 499 € de subvention). Ce sont 5 registres qui ont fait l'objet d'une restauration.
- ✚ Travaux d'entretien dans les *forêts communales* (1204 €).
- ✚ *Rampe d'accès* pour les personnes à mobilité réduite (912 €).
- ✚ Quelques réparations à la *bande de roulement du pont du Canal du Nivernais* (1 356€).

Budget primitif 2018

Le conseil municipal a voté le budget en maintenant ses efforts de pression fiscale (petite hausse des taux d'imposition locale de moins de 1%).

Le budget s'équilibre ainsi en fonctionnement à **126 644.87 €** et en investissement à **169 442.04 €**.

Nous envisageons pour ce budget les projets suivants :

- ✚ *Aménagement du nouveau cimetière* (27 500 € en dépenses et 12 943 € en recettes).
- ✚ *Restauration des anciens registres d'état civil* (3 269 € en dépenses et 1 362 € en recettes).
- ✚ *Réfection de la rue de Sermentole* (6 341 € en dépenses et 3 000 € en recettes).

Menace de fermeture des Urgences de Nuit à Clamecy



✚ Le Référendum citoyen à Asnois

A la suite du projet de l'Agence Régionale de Santé de fermeture des urgences la nuit de l'Hôpital de Clamecy, une très forte mobilisation s'est construite sur tout le territoire.

Les habitants d'Asnois y ont largement pris leur part :

✚ En participant tout d'abord à une pétition marquant le soutien à l'opposition à ce projet -

- ✚ En étant présents nombreux à la grande manifestation du vendredi 23 février, au cours de laquelle les élus ont symboliquement déposé leur écharpe, notre Maire, Christophe Deniaux, étant l'un des 70 élus démissionnaires, pour marquer leur réprobation et leur inquiétude -

- ✚ En votant, en Conseil municipal la motion suivante :

« *Soucieux de la santé de nos concitoyens, nous, élus de la République, prenons conscience de la dégradation majeure du système de santé dans le haut nivernais et le sud Yonne. En effet, après la fermeture du plateau technique de la maternité puis de la chirurgie qui devait être compensée par la pérennisation du service d'accueil aux urgences, c'est maintenant les urgences qui sont menacées et ceci la nuit (période cruciale où la permanence des soins n'existe qu'à l'hôpital). Nous sommes conscients des risques importants qu'occasionnerait la fermeture des*

urgences la nuit. Cette mesure accentuerait l'inégalité aux soins de notre population ; elle est déjà impactée par la forte désertification médicale et l'éloignement par rapport aux plateaux techniques de Nevers et Auxerre. Nous rappelons que Clamecy est à une heure de route du centre hospitalier d'Auxerre et 1h30 de celui de Nevers. Nous vous assurons, par notre signature, de notre détermination à nous battre pour que le centre hospitalier de Clamecy soit en mesure de prodiguer les meilleurs soins possibles à la population. »

Pour répondre à cette pression, l'ARS annonce le 4 avril que les urgences de nuit ne fermeront finalement pas mais ne fonctionneront qu'avec un seul médecin urgentiste, également en charge du Smur, au lieu de deux. Ce qui évidemment est peu rassurant et tout à fait inacceptable.

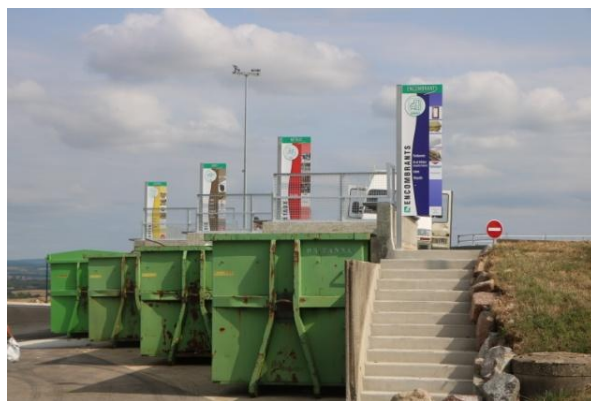
- ✚ En réaction à cette décision, et pour rester mobilisée, notre commune a organisé le vendredi 27 et samedi 28 avril, un référendum d'initiative locale auquel ont participé 110 votants, Asnoisiens et Résidents -
Résultats : À la question « *Le maintien des deux lignes de garde des urgences de nuit du centre hospitalier de Clamecy est-il indispensable pour le territoire ?* » : **110 suffrages exprimés, OUI : 110, NON : 00 ...**
Résultat sans appel ! **Depuis ... nous sommes dans l'attente d'une révision de la décision de l'Agence Régionale de Santé ... mais la mobilisation est toujours de rigueur.**

La Déchèterie

La déchèterie de Tannay, ouverte il y a un peu plus de 17 ans, commençait à avoir un besoin sérieux de rénovation. Initié il y a 3 ans par l'intercommunalité *La Fleur du Nivernais*, le projet a été repris par la communauté de communes

Tannay - Brinon - Corbigny.

Les nouveautés : tout d'abord, l'accueil au sein de l'enclos et non directement à l'entrée comme auparavant améliore les problèmes de circulation sur la départementale ; de plus, une barrière régule le flux des voitures afin d'éviter les phénomènes d'engorgement. Le site, refait à neuf et agrandi, répond également aux nouvelles exigences de tri en proposant une benne éco-mobilier et une autre dédiée à la recyclerie. Et puis, la sécurité a été repensée : les quais -les 4 anciens et les 3 nouveaux- sont tous munis de garde-corps pour prévenir les éventuelles chutes ; un système de vidéosurveillance a été également installé pour contrôler les intrusions malveillantes.



Rouverte depuis le mercredi 18 juillet, voici les horaires d'été et d'hiver -et de la déchèterie de Tannay -mais également des déchèteries de Brinon et de Corbigny auxquelles nous avons tous accès pour nous permettre d'élargir nos possibilités de dépôts.

	TANNAY (58500) Rd 34 – La Fringale		CORBIGNY (58800) Rue au Venant Route de Doussas	BRINON-SUR-BEUVRON (58190) Route de Tannay	
	Hiver	Été (1 ^{er} 05/30 09)	Toute l'année	Hiver	Été (1 ^{er} 05/30 09)
Lundi	9h-12h	9h-12h	9h-12h 13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h
Mardi	/	13h30-17h	9h-12h 13h30-17h	/	9h-12h
Mercredi	13h30-17h	13h30-17h	9h-12h 13h30-17h	9h-12h	9h-12h
Jeudi	/	/	9h-12h 13h30-17h	/	/
Vendredi	13h30-17h	13h30-17h	9h-12h 13h30-17h	9h-12h	9h-12h
Samedi	9h-12h	9h-12h	9h-12h 13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h

Les encombrants

Les encombrants sont collectés désormais à la demande auprès de la Communauté de Communes Tannay-Brinon-Corbigny au 03 86 20 22 03 -

Ce service est désormais payant : 15 € par m³ et est limité à 3 m³ maximum -

Objets acceptés : cuisinière, gazinière, réfrigérateur, congélateur, téléviseur, lave-linge, lave vaisselle, matelas, sommier, canapé, fauteuil, petits meubles, chaises, tables, bicyclette, ferraille.

Prévoir un délai d'un mois -

Le carnet d'Asnois

Ils nous ont quittés :

Le 20 janvier 2018

Georges SOLAS

Pendant plus de 40 ans, Jojo -aux côtés de son épouse Madeleine- a tenu l'Épicerie d'Asnois : cette petite boutique sympathique et toujours très bien approvisionnée a été pendant toutes ces années un espace privilégié de rencontre et de convivialité pour les Asnoisiens ... et cela nous manque beaucoup aujourd'hui. Jojo faisait partie de ces « figures » joviales et incontournables de notre village.

Le 25 janvier 2018

Paulette HENRY

Le 3 mars 2018

Marcel VAN DEN BRAND

Le 8 mai 2018

Viviane BAVIOUL

Le 28 mai 2018

Annie DITHIOT

Nous présentons à leur famille et à leurs proches nos très sincères condoléances -

Ils se sont dit « oui » :

Le 28 avril 2018

Catherine POILLOT & Thierry DENIAUX

Le 23 juin 2018

Pauline TROU & Joël GAGNARD

Pour cette occasion, Renée Barrière, la grand-mère de Pauline a offert à l'église 2 chaises élégantes et confortables destinées aux mariés pendant la cérémonie : qu'elle en soit remerciée.

Nous souhaitons à ces jeunes couples le plus grand des bonheurs -

Les festivités de l'été

Et Asnois retrouve le chemin de notre bel espace au bord de l'eau pour partager des moments conviviaux et festifs qui font le sel de notre été.

Parmi les manifestations passées :

✚ Le **dimanche 13 mai**, le repas de printemps organisé par le **Comité des Fêtes**, a réuni 95 convives sous le parquet pour une bonne Carbonade de bœuf suivie d'un Nougat glacé

✚ **Les Feux de la Saint-Jean**



Le **16 juin** au soir, cette fête, organisée par le **Comité du Comice** a mené près de mille personnes (selon la presse) à assister aux traditionnels feux de Saint-Jean ! Ce qui est sûr, c'est que pas loin de 500 repas ont été servis selon la recette qui fait succès chaque année : uniquement des produits locaux ... succulentes grillades de bœuf (viande charolaise de Bourgogne provenant de l'abattoir de Corbigny), bon pain (de la boulangerie de Dornecy) et bon vin de Tannay. L'animation musicale a été assurée aux différents moments de la soirée

par les *Clacs'sabots*, puis par les groupes *The Atomics* et enfin *Vertigo* ... des musiques de tous genres pour le goût du plus grand nombre des participants ... sans oublier le magicien qui s'est produit de groupe en groupe au fil de la soirée. Le spectacle de la pyramide enflammée et du feu d'artifice qui l'accompagnait n'a pas dérogé à la tradition et a fasciné petits et grands.

Un grand bravo à l'équipe des organisateurs et merci à tous les visiteurs.

✚ **Les Fêtes du 14 juillet**

Pour reprendre une recette qui a fait ses preuves, le vendredi 13 juillet au soir, au bord du Canal, le **Comité des Fêtes** a organisé le traditionnel barbecue républicain : plateaux repas, sandwiches, andouillettes, chipolatas, merguez et bien sûr ... car la soirée a été douce et chaude, la buvette et les crêpes. L'animation musicale assurée pour le groupe « *One Shot* » et le feu d'artifice splendide comme toujours ... mais encore plus cette année (!!!) ont séduit petits et

grands, venus nombreux comme à l'accoutumée (plus de 200 plateaux servis). Le samedi 14 juillet en fin de matinée, la **Commune** a proposé dans l'enceinte de la cour de Mairie, un « pot républicain » (avec un vin gouleyant et quelques douceurs pour l'accompagner) précédé par des jeux pour les petits qui s'en sont donné à cœur joie par cette belle et chaude matinée de fête.

.../..

Cette année encore, nous n'avons donc pas dérogé à la tradition ... **Mais que savons-nous des origines de cette fête ? Quand a-t-elle été instituée ? Pourquoi cette date ? Qu'y avait-il avant ? ...**

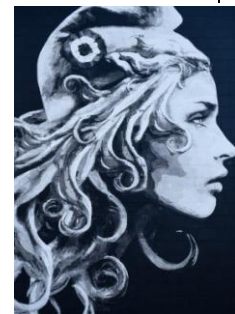
En 1879, la 3^e République naissante cherche une date pour servir de support à une fête nationale et républicaine. Le 21 mai 1880, une proposition de loi tendant à adopter le 14 juillet, est déposée par le député Benjamin Raspail ; si le 14 juillet 1789, symbole de la fin de la monarchie absolue, est jugé comme une journée trop sanglante, la fête de la Fédération du 14 juillet 1790 quant à elle, symbole de l'union de la Nation, permet d'atteindre un consensus. Cette date à double acception permet d'unir tous les républicains et la loi du 6 juillet 1880 stipule tout simplement : « *La République adopte le 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle* » sans plus de précision. Le site du gouvernement de la République Française indique aujourd'hui : « *Si le 14 juillet est généralement associé à la prise de la Bastille, c'est dans les faits la fête de la Fédération du 14 juillet 1790 qui est officiellement commémorée* ».

Et avant 1880 ?

- ✓ Le 14 juillet 1790 s'est déroulée la Fête de la Fédération, l'une des nombreuses fêtes révolutionnaires.
- ✓ La « fête de la fondation de la République » était célébrée le 1^{er} vendémiaire de chaque année, de 1793 jusqu'en 1803. On a alors cessé de célébrer la Saint-Louis en l'honneur du roi.
- ✓ Le décret du 19 février 1806 institue la Saint-Napoléon le 15 août alors que le 14 juillet, fête subversive, n'est plus commémoré de 1804 à 1848 autrement que dans des célébrations clandestines.
- ✓ En 1849, une fête nationale est célébrée le 4 mai, jour anniversaire de la proclamation ou ratification de la République par l'Assemblée nationale constituante.
- ✓ À partir de 1852, Napoléon III restaure la Saint-Napoléon.
- ✓ À la suite de la guerre franco-allemande de 1870, la fête devient nationaliste, privilégiant le défilé militaire.
- ✓ En 1878, une fête nationale a lieu le 30 juin, pendant l'Exposition universelle de 1878.
- ✓ ... **Et depuis 1880, nous célébrons notre fête nationale le 14 juillet.**

A ce propos, que pensez-vous de notre nouvelle **Marianne**, autre emblème de la Nation et de la République, icône de la liberté et de la démocratie ?

Cette Marianne « *l'Engagée* », nom que lui a donné Emmanuel Macron, est déterminée, énergique, forte, fière et volontaire, ancrée dans le XXI^e siècle et se projette dans l'action et l'avenir ... Elle est l'œuvre de l'artiste *Yseult Digan* et sera le visage officiel de la République pendant les 5 prochaines années.



- ✚ La « **Fan Zone** » pour la finale de la coupe du monde : le **dimanche 15 juillet**, dans les jardins d'une maison accueillante de la Rue Paul-Jean Rigolot, 85 Asnoisiens et leurs amis ont soutenu l'équipe de France de Foot pour la conquête de sa deuxième étoile sur le maillot français. Le match âprement disputé a retenti des clameurs d'encouragement des spectateurs, entendues dans tout le village ... La bière et les crêpes proposées à volonté dans la participation symbolique demandée à chaque participant ont largement contribué à motiver toute la « Fan Zone ».



Un grand merci à Marie-Paule & Bernard pour leur accueil et aussi à tous ceux, membres du **Comité des Fêtes** et amis qui ont permis la mise en place et la réussite de cette soirée ... sans oublier bien sûr notre équipe nationale dont le jeu talentueux a donné une certaine saveur à ces moments de liesse !

- ✚ **La Saint-Loup - le dimanche 29 juillet**

Cette fête du Saint-Patron d'Asnois a réuni cette année plus de 220 convives, Ô combien fidèles, pour une journée champêtre placée sous le signe des agapes, de la musique et de la danse (avec notre ami *Patrick Robin* et ses super fans) et surtout de la convivialité. Cette dernière édition n'a pas dérogé à la tradition :

Merci au Comité des Fêtes et à Patrick pour cette belle réussite.

- ✚ **Concert en l'Église de Saint-Loup - le mercredi 1^{er} août**

Concert de musique baroque : avec *Cécile Lohmuller*, soprano, *Benoît Babel*, claveciniste et *David Simpson*, violoncelle, (que nous avons déjà eu le plaisir d'entendre l'an dernier), nous avons voyagé de Leipzig à Londres en passant par Paris, puis en Italie, à Rome ... avec **Johann Sebastian Bach, Henry Purcell, Georg Friedrich Haendel** ... Et aussi *Sébastien Le Camus, Michel Lambert, John Blow* et *Christopher Simpson* que bon nombre des spectateurs

organisé par l'Association Asnan-Patrimoine

ont découverts avec plaisir. La voix sublime de la soprano, la sonorité gracieuse du magnifique clavecin, la profondeur du violoncelle ont empli pendant près de deux heures notre église et séduit le nombreux public. Le clavecin quant à lui était la copie d'un instrument de 1732, faite par *Christopher Jones* présent au concert et qui a aimablement expliqué son fonctionnement aux spectateurs curieux venus l'interroger.

.../...

✚ Toujours en l'Eglise de Saint Loup - le samedi 4 août

par l'Association Fédémuse dans le cadre de l'Année Musicale en Vaux d'Yonne

Récital de guitare classique avec *Jérémie Jouve*, artiste à la réputation internationale, qui a interprété avec élégance et virtuosité : **Johann Sebastian Bach, Mario Castelnuovo-Tedesco, Mathias Duplessy & Joaquin Rodrigo.**

Ces concerts -outre l'émotion d'entendre des œuvres et des interprètes de talent- nous apportent la joie de faire vivre et connaître notre jolie petite église de Saint-Loup et de permettre à un public qui n'en a pas souvent l'occasion de découvrir la musique classique et de l'apprécier.

.... Et les Fêtes à venir :

Et, pour nous préparer aux rigueurs de l'hiver

✚ **La Fête d'Automne - le dimanche 9 septembre**, concoctée par le **Comité des Fêtes :**

au « bord de l'eau », ou sous le parquet selon le temps qu'il fera, les Asnoisiens et leurs amis seront invités à se retrouver une fois de plus dans la convivialité et la bonne humeur.

Camille Garnier, une asnoisienne talentueuse



« Elle » bouge, elle tourne, elle est gaie et vive, joyeuse, colorée, festive ... mais de quoi s'agit-il ?

- De l'affiche officielle de la prochaine **Saint-Vincent tournante de Bourgogne** qui se déroulera à Vézelay (pour la première fois depuis sa création en 1938 à

Chambolle Musigny) les 26 et 27 janvier 2019 -et qui a été dévoilée le 3 juin dernier à Auxerre lors de la manifestation « *Fleurs de Vignes* ». ... Et nous n'en sommes pas peu fiers car sa créatrice est Camille Garnier, fille du pays.

Début mai, un grand concours avait été lancé, ce sont 20 œuvres qui ont été déposées et finalement c'est la **Designer-Graphiste Camille Garnier** qui l'a emporté !

Camille, passionnée depuis son plus jeune âge par la création artistique puis par le vin (« *bon sang ne saurait mentir !* ») a obtenu un BTS Technico-commercial « Boissons, Vins & Spiritueux » (à Beaune) qu'elle a complété par une formation de Designer-Graphiste en 3 ans à l'École « Lignes & Formations ». Son projet professionnel ? Travailler dans le monde du vin et créer des étiquettes, des flyers, réaliser des affiches, des logos ... Ses clients sont des agences de communication mais aussi des viticulteurs et des particuliers dans toute la France.

**Mille fois bravo Camille
et nous te souhaitons
une réussite amplement méritée
pour tous tes projets.**

Pour l'affiche de Vézelay, son idée de départ a été de mettre en avant chaque particularité des 4 villages (Asquins, Saint-Père, Tharoiseau et Vézelay) du vignoble vézelien et de leur Confrérie. Fille du pays, elle est tout à fait imprégnée de l'ambiance chaleureuse et joyeuse que génèrent nos fêtes. Elle avoue que pendant la création, « *toutes les chansons paillardes tournaient dans sa tête* », en particulier celles que chantait son grand-père Jean-Baptiste. Et puis, elle y a ajouté tous les petits détails qui en font une affiche vivante et authentique : le thème des « *4 saisons de la vigne* » que l'on retrouve sur la partie inférieure ; ... le Saint-Vincent est celui de la Confrérie des 4 Côteaux du Vézelien ; ... le personnage principal fait penser étrangement à un de nos amis récemment et trop tôt disparu ... « *c'est une façon de le faire participer à cette Saint-Vincent* » dit-elle ; ... les consœurs sur l'affiche représentent les viticultrices du Vézelien : une brune et une blonde ... vous les reconnaîtrez !



Les projets de
Camille ?

« *Je ne fais pas actuellement de site internet, ... donc pourquoi ne pas m'associer plus tard à un webdesigner pour proposer un service complet ?* »

Si Asnois nous était Conté

Registre des Seigneurs d'Asnois

Depuis que j'ai commencé mes recherches historiques sur Asnois, j'avais connaissance de l'existence d'un registre, retraçant l'histoire généalogique des seigneurs d'Asnois. Malheureusement, ce manuscrit du 18^{ème} siècle a disparu depuis les années 1930 de la commune. Il était encore présent entre les mains du propriétaire du château en 1936. Voilà un an, le Directeur des Archives départementales de la Nièvre, m'a fait part d'un contact qu'il a eu avec une bouquiniste spécialisée dans les ouvrages anciens. Elle possédait ce registre et le proposait à la vente. Le Directeur m'a sollicité me demandant si je serais intéressé pour les Archives en fasse l'acquisition. C'est donc chose faite, le manuscrit a été acheté et se trouve dorénavant aux Archives départementales de la Nièvre. Il sera prochainement numérisé et mis en ligne sur le site des Archives. Il donne des éléments généalogiques importants pour les différentes familles qui ont possédé Asnois et démontre leurs alliances importantes avec d'autres familles de haute noblesse. Ce qui fit dire des Seigneurs d'Asnois : « la Fleur du Nivernais ».

C'est donc un manuscrit écrit par Antoine DEFFAUX DE LA ROCHE, procureur fiscal de la seigneurie d'Asnois. Il s'intitule : « *Histoire généalogique et chronologique des sires d'Asnois depuis l'an 1258*

jusqu'en 1737, dressée sur les titres du Thresor du Château d'Asnois et autres preuves tirées de l'Histoire et des anciens manuscrits. » Le manuscrit est d'une grande qualité. De nombreux écussons sont présents. Ils sont rehaussés de couleurs.

Le 19 juillet dernier, j'ai pu assister à la présentation officielle du manuscrit à Nevers. Ce fût un moment de joie et d'émotion que de voir ce magnifique manuscrit, écrit sans doute à Asnois vers 1737 et si important dans l'histoire de la commune ! Ce qui est d'autant plus remarquable, c'est qu'il ait pu traverser les siècles et les affres de la Révolution française sans dégâts...

Il est prévu, en septembre, de faire revenir le manuscrit au moins une fois dans la commune et même au château ! Une présentation de ce manuscrit, par l'Archiviste départementale et un exposé sur les seigneurs d'Asnois sont programmés. Vous serez tenus informés de la date de cette réception.

(C.D.)



Asnois ... au bon vieux temps !



Il s'agissait de la famille Bourgeois, Père & Fils, et leur compère Baptiste Buriau * Photo prise en 1950



Et maintenant ... place aux jeunes ! Les reconnaissez-vous ? ... Vous reconnaissez-vous ?!

(photo aimablement confiée par André Vigoureux)

Imprimé par nos soins